Label Qualité

AGENCE D'AULNOY LEZ VALENCIENNES E 17 059 0031 0



PRÉSENTATION

AGENCES

UNE ÉQUIPE SOLIDE ET EXPÉRIMENTÉE POUR VOTRE PERMIS

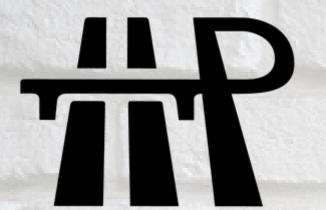
Entreprise fiable avec l'esprit jeune, Hainaut Permis vous accompagne depuis 2002 dans tous vos projets de permis de conduire jusqu'à votre réussite et ce grâce à des outils pédagogiques et des méthodes d'apprentissage uniques. Que ce soit pour le permis voiture en formule traditionnelle, accélérée, conduite accompagnée, permis moto mais aussi permis remorque, nous vous proposerons la formule la plus adaptée à vos besoins. Avec nos visuels décalés, mais résolument modernes vous ne passerez pas inaperçu pendant vos

NOTRE ENTREPRISE

EN QUELQUES MOTS..

Clio.

Une piste moto à moins de 10 minutes Trois formateurs moto passionnés par le 2 roues L'amplitude horaire la plus large du Valenciennois Un suivi personnalisé et complet tout au long de la formation Organisme de formation référencé DATADOCK pour le permis via votre CPF Un parc de véhicules complet composé de 11 Peugeot 308 dont 2 boite automatique et 3 Renault



NOTRE ÉQUIPE

• GÉRANTS

Dorian PLACE
Cassandra GOEMINNE

Marjorie CHAVATTE A

Philippe CHAMPREUX 🛱 💷

Cédric LAMOURET

Romaric HOEL

FORMATEURS

• SECRÉTAIRE

Tina MARIETTE



> Permis B (18 ans)



Véhicules automobiles

Véhicule ≤ 3,500 kg

8 passagers (conducteur non compris)

Remorque ≤ 750 kg

Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR

Filière AAC (Apprentissage Anticipé de la Conduite)

Dès 15 ans

De l'expérience avec un accompagnateur (1 an minimum de conduite/3000 km minimum) Un rendez-vous préalable et 2h de rendez-vous pédagogiques

Le permis dès 17 ans (conduite seul(e) à 18 ans Une réduction de la période probatoire à 2 ans

· Filière traditionnelle

20h minimum de formation



Filière Conduite Supervisée

Dès 18 ans

De l'expérience avec un accompagnateur Un rendez-vous préalable



NOS FORMATIONS

> Permis AM (Option Quadricycle Léger)



Dès 14 ans

Cylindrée ≤ 50cm3

Puissance ≤ 4 KW

Vitesse ≤ 45km/h

Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR Validité 15 ans

Permis Boîte automatique



(B78)

13h minimum de formation Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR



NOS FORMATIONS

> Permis AM (Option Scooter)

· 2 ou 3 roues à moteur

Dès 14 ans

Cylindrée ≤ 50cm3

Puissance ≤ 4 KW

Vitesse ≤ 45km/h

Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR

Validité 15 ans

> Formation A1



Dès 20 ans

+ 21 ans pour tricycle puissance ≤ 15 KW

Avoir le permis B depuis 2 ans

Motocyclettes 125 cm3 avec ou

sans side-car ou Tricycles à moteur

Dès 16 ans

> Permis A1

Cylindrée ≤ 125cm3

Puissance ≤ 11 KW

Tricycle puissance ≤ 15 KW

Vitesse ≤ 45km/h

Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR

Validité 15 ans

> Permis A2

Motocyclettes avec ou sans side-car

Dès 18 ans

20h minimum de formation

Cylindrée ≥ 125cm3

Puissance ≤ 35 KW

Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR

Validité 15 ans

> Formation A1

vers A2



Dès 18 ans

15h minimum de formation

Cylindrée ≥ 125cm3

Puissance ≤ 35 KW

Avoir le Permis A1

> Formation A2



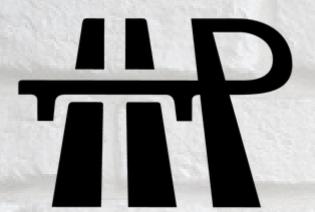
Dès 18 ans

Formation de 7h

Puissance ≥ 35 KW

Tricycle puissance ≤ 15 KW

Avoir le Permis A2 depuis 2 ans



NOS FORMATIONS

Permis Remorque



Formation B96

Dès 18 ans

Remorque > 750kg Somme des PTAC > 3500 kg et \leq 4250 kg Avoir le Permis B + Formation de 7h



Permis BE

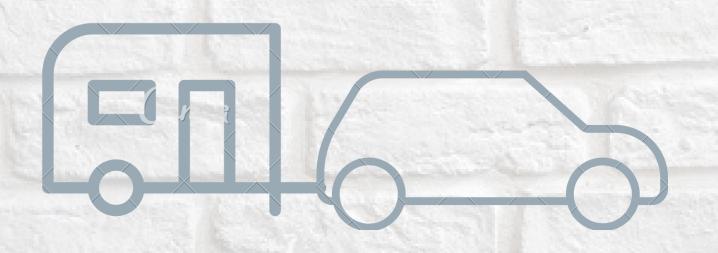
Dès 18 ans

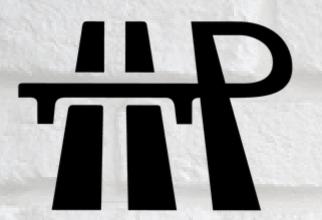
Remorque > 750kg

Somme des PTAC > 4250 kg

Avoir le Permis B

Validité 15 ans





PROCÉDÉ D'ÉVALUATION



Permettre de connaître le nombre d'heures estimées (avec une proposition chiffrée) pour obtenir l'examen du permis de conduire dans les meilleurs conditions.

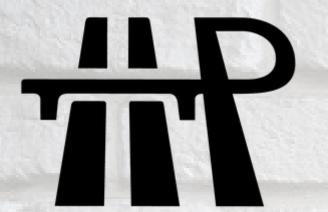






- · Vos capacités et connaissances sensori-motrices
- · Vos capacités de ompréhension et de traitement
- · Vos aspects émotionnels et affectifs
- · Vos facteurs de volonté
- · Vos capacités de perception, d'analyse et de décision
- · Vos capacités d'attention et de mémoire de travail





NOS HORAIRES

Cours de code



Lundi: 10h à 12h

Mardi

Mercredi: 10h à 13h

Jeudi

Vendredi: 10h à 13h

Samedi

Entraînements au

code

Lundi: 14h30 à 19h

Mardi: 10h à 19h

Mercredi: 10h à 13h et 14h à 19h

Jeudi: 10h à 19h

Vendredi: 10h à 19h

Samedi: 10h à 12h30

Cours de conduite



Lundi: 8h à 19h

Mardi: 8h à 19h

Mercredi: 8h à 19h

Jeudi: 8h à 19h

Vendredi: 8h à 19h

Samedi: 8h à 17h

PostPermis Samedide 9h à 12h et de 13h à 17h





L'EXAMEN PRATIQUE

Ε

N

. 1

F

X

L'épreuve pratique de la conduite permet de contrôler si les connaissances, les aptitudes et le comportement du candidat lui permettent de circuler en toute sécurité.



L'EXAMEN PRATIQUE

 \mathcal{D}

E

O

U

E

M

Е

N

L'examen du 32 minutes. Il comprend :

- · la vérification de la recevabilité des documents d'examen
- ·l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale
- ·la présentation de l'épreuve par l'examinateur
- · l'installation au poste de conduite
- · les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat
- · une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes
- · la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière)
- · des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule
- · la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation
- · l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.



L'EXAMEN PRATIQUE

E V A L U A T I

Ν



L'épreuve consiste à valider les compétences des candidats au travers des situations de conduite rencontrées : connaître et maîtriser son véhicule, appréhender la route, partager la route avec les autres usagers, autonomie et conscience du risque. Pour chacune de ces compétences décrites, l'examinateur attribue la note 0, 1, 2, ou 3. L'expert évalue l'autonomie et la conscience du risque du candidat au travers des compétences suivantes : analyse et adaptation des situations et conduite autonome.



LE PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le parcours de formation suivant :

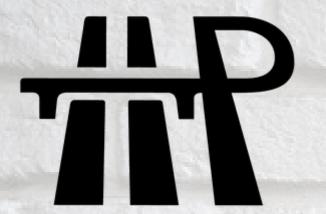
La formation théorique sur des questions d'entraînements au code pourra être suivie :

- · dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant
- · sur Internet.

PARCOURS THEORIQUE



CRITÈRE 3.1 DU LABEL D'ÉTAT



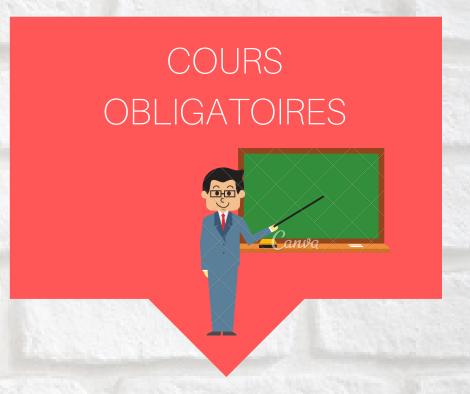
LE PARCOURS DE FORMATION

PARCOURS PRATIQUE



Pendant la formation pratique, vous serez amené à circuler :

- · en ville
- dans un environnement dégradé
- par temps de pluie (si le cas se présente)
- en rase campagne
- sur autoroute
- · la nuit (si le cas se présente)



La formation au cours théoriques est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes sont : l'arrêt et le stationnement, les croisements et les dépassements, la connaissance de la réglementation générale du permis de conduire, l'éco-conduite, les priorités, les règles de circulation, la signalisation, les comportements dans les tunnels, la visibilité, la prise de conscience des risques, les respect des autres usagers et le partage de l'espace public.

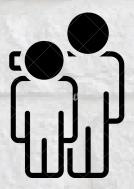


L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

CONDITIONS

Pour l'élève : la formation est accessible à partir de 15 ans et le passage à l'examen pratique à 17 ans. Pour les accompagnateurs : Être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption, obtenir l'accord de l'assureur, ne pas avoir de condamnation pour certains délits, être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite et participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation.

FORMATION



1) FORMATION INITIALE:

- · une évaluation préalable
- · une formation théorique
- · un examen théorique
- une formation pratique (20h de cours minimum)

2) CONDUITE ACCOMPAGNÉE:

- un rendez-vous préalable d'une durée minimum de 2h
- une phase de conduite d'un an minimum sur au moins 3000 km, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs
- Deux rendez-vous pédagogiques de 3h au cours de la phase de conduite



L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

AVANTAGES

1) ASSURANCE:

- Avantages tarifaires des compagnies d'assurance
- · Surprime de la 1ère année diminuée de 50%
- · Suppression de la surprime la 2ème année si l'élève n'a occasionné aucun accident.

2) MOINS D'ACCIDENT:

Il y a quatre fois moins d'accidents que les conducteurs ayant bénéficiés de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite.



La période probatoire est réduit à 2 ans au lieu de 3 ans pour les conducteurs ayant bénéficié d'une formation traditionnelle.



LA FORMATION 2 ROUES

LE LIEU



Notre piste privée se situe sur l'aéroport du Valenciennois "Charles Nungesser" côté Trith-Saint-Léger soit à 7 km de l'école de conduite (environ 15 min en voiture de l'école de conduite)

CONDITIONS D'USAGE



Le point de rendez-vous se fait toujours à l'école de conduite. La capacité maximale est limités à 3 élèves sur le plateau.

CATÉGORIES DE PERMIS

Notre piste privée est disponible pour les catégories de permis suivantes : Permis AM, A1 (et également formation A1), A2 et A.











- · Le Lundi de 14h30 à 19h
- NOS HORAIRES Les Mardi, Jeudi et Vendredi de 10h à 19h
- D'OUVERTURE Le Mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h
 - · Le Samedi de 10h à 12h30



INFORMATIONS • TÉL: 03.27.29.19.19

DIVERSES

SITE: www.hainautpermis.com

MAIL: hainaut-permis@outlook.com

ADRESSE: 275 rue Noël Malvache - 59300 Aulnoy-lez-Valenciennes